



Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 14h
à 18h. Le samedi matin
sur rendez-vous

Olivier MONS
Théophile VAL
Commissaires de Justice
associés

Référence Etude : **45148**

Dossier suivi par : 09mp
Ligne Directe :
05.57.52.71.81

Vos références :
OPPOSITION PRIX FDC
SCI BUROMER / OPTIQUE
LAFOSSE
BUROMER C/ OPTIQUE
LAFOSSE

Paiement sécurisé par CB sur
le site



www.huissiers-arcachon-33.com

Domiciliation bancaire :
BNP Paribas
IBAN :
FR 76 30004 00332 00010131433 90
BNPA FR PP



SELARL Olivier MONS et Théophile VAL
Commissaires de Justice associés
118 Bis Cours Desbief - BP 143 - 33120 ARCACHON

☎ : 05.57.52.71.71

✉ : contact@vmh-arcachon.fr
Site Web : www.huissiers-arcachon-33.com

SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE
371 Avenue du Parc des Expositions
33260 LA TESTE-DE-BUCH

A ARCACHON, le 23 juin 2025

ETAT DE FRAIS N° 25-11992

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-dessous, le détail des frais exposés dans l'affaire citée en référence :

Date	Libellé	Taux	HT	TVA	Non soumis	Débit	Crédit
	Détail des frais débiteurs						
19/06/2025	Opposition au paiement fonds de commerce	20,00 %	261,41	52,28	2,86	316,55	
	Total frais débiteur		261,41	52,28	2,86	316,55	
	Totaux		261,41	52,28	2,86	316,55	
	Il m'est dû en Euros					316,55	

La présente facture est payable au comptant. Toute somme non payée dans le délai de trente jours est susceptible de porter intérêts au taux appliqué par la banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année en question et pour le second semestre, le taux en vigueur au 1^{er} juillet de l'année en question. Si vous êtes un professionnel en situation de retard de paiement, vous êtes, en outre, de plein droit débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

Votre bien dévoué.

Olivier MONS

